

LE PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

BUREAUX : Rue FRANÇOIS-DAUPHIN, 2, près la rue de la RÉPUBLIQUE, ci-devant rue Bourbon.

SOMMAIRE. — Le Président de la République. — Détails sur la fête de l'anniversaire du 24 Février. — Voyage du maréchal Bugeaud à Saint-Etienne. — Discussions d'un soldat et du maréchal Bugeaud sur le socialisme. — La République à l'Hôtel-de-Ville à Paris. — L'armée d'Italie à l'empereur d'Autriche. — Italie. — CHRONIQUE PARISIENNE : Le général Changarnier et son artillerie; Troubles à Niort; Attaque et arrestation d'un voleur; Jacques Arago partant pour la Californie. — NOUVELLES DE LYON : Les Arbres de liberté; Affreux malheur arrivé sur le chemin de fer de Saint-Etienne. A chacun selon ses œuvres, pièce de vers. — Allocution du maréchal Bugeaud. — Nouvelles étrangères. — Nouvelles diverses : Pierre Leroux et l'adultère. — Feuilleton : Suite de Patte-Blanche, épisode de l'Empire.

Lyon, 27 Février 1849.

Le Président de la République

Voilà bientôt trois mois que Louis-Napoléon Bonaparte a été nommé président de la République française, et, depuis lors, l'élu du peuple n'a cessé de marcher dans la légalité; il n'a cessé de contribuer par sa conduite ferme et prudente au maintien de l'ordre, au retour du travail et au rétablissement du crédit.

Toutes les calomnies répandues contre lui avant le 10 décembre, toutes les accusations de projets impérialistes, toutes les attaques insensées qui représentaient Louis-Napoléon Bonaparte comme un fou ou comme un ambitieux égaré, sont tombées devant le fait, devant la réalité. La voix du peuple ne s'est pas laissée tromper; elle a repoussé énergiquement tous les conseils perfides, toutes les influences intéressées; elle s'est dit que la liberté ne se trouverait

pas mal du voisinage glorieux d'un nom illustre, et elle a nommé le neveu de l'empereur. Le peuple a sagement agi; il s'est élevé au-dessus des partis, au-dessus des coteries, et, faisant à son élu un piédestal de six millions de suffrages, il l'a d'emblée porté à une hauteur où rien jusqu'à présent n'a pu l'atteindre.

Lorsque les hommes qui ont juré la perte de la France étaient furieux de voir l'attitude juste et inébranlable du gouvernement, ce n'était point contre le président qu'ils exhalaient leurs rancunes; ils sentaient que la France tout entière était derrière lui; ils étaient arrêtés par cette inviolabilité morale qui protège l'élu de la nation, et il se dédommageaient en attaquant son ministère. Aujourd'hui qu'ils ont vu que le président et le ministère étaient étroitement unis dans la même pensée de conservation et de progrès, ils ne vont pas encore jusqu'à attaquer le président, mais déjà ils s'en prennent à la présidence. Ils trouvent que c'est une fonction inutile, un rouage superflu et que c'est un obstacle à la libre souveraineté du peuple.

Vous verrez que si le suffrage universel continue de tromper les espérances de ces Messieurs, il faudra aussi le supprimer comme un agent réactionnaire; peut-être même un jour en viendront-ils à escamoter le peuple. Cela arrivera lorsque le peuple comprendra enfin qu'il sert de dupe aux intrigants et qu'il est exploité par tous les flatteurs qui le séduisent et qui l'égareront.

En attendant que l'instruction forme le jugement du peuple au point qu'il sache se guider et se conduire seul, en attendant que son éducation politique soit achevée et qu'il comprenne par lui-même que la loi seule et la tranquillité pourraient lui donner l'aisance à laquelle il a droit, il faut maintenir et défendre dans toute leur intégrité les droits attribués au président par la Constitution. Ces droits d'ailleurs ne sont que les droits du peuple, puisque c'est le peuple

qui les a délégués à son élu.

Que l'on ne s'y trompe point! ce n'est pas l'homme que nous soutenons ici, ce n'est point le parti de Louis-Napoléon Bonaparte que nous prenons contre ses détracteurs; c'est le président de la République, c'est le premier magistrat du pays, c'est le fonctionnaire en qui se résumant l'unité et la force du pouvoir.

Un des grands avantages du système républicain, c'est que le caractère individuel s'efface sous la majesté légale; ce n'est plus le nom d'un citoyen qui occupe un emploi, c'est l'emploi lui-même qui absorbe tout l'éclat et qui en prête une partie à celui qui le remplit.

La République, grâce au suffrage universel, est le gouvernement de tous par tous. Ainsi, tout homme appelé à prendre part aux affaires du pays, est à un degré quelconque le représentant, le mandataire du peuple; aussi lui doit-on le respect, et, dans la limite de ses pouvoirs, l'obéissance due à ce même peuple. A plus forte raison devons-nous repousser les atteintes directes ou indirectes dirigées contre le président de la République, cette personnification du peuple, cette expression fidèle du suffrage universel.

Nous allons commencer notre compte-rendu de la fête du 24, puisqu'il faut lui donner ce nom, au point où le départ du courrier a dû nous le faire cesser. A l'issue du service funèbre, un *Te Deum* a été chanté dans la Madeleine au bruit du canon; les bannières qui flottaient en haut des mâts de la place de la Concorde ont été comme par enchantement dépouillées de leurs cravates ou nœuds de crêpe, et n'ont laissé flotter au vent que la triple couleur du drapeau national, avec les dates en lettres d'or, 25, 24 et 25 février.

Bientôt un roulement de tambour et la mise sous les armes sur tout le front de bandière ont annoncé que l'Assemblée nationale sortait de l'église. En effet, au bout de cinq minutes, nous l'avons vue arriver sur la place de la Concorde, M. Marrast et son écharpe

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

Patte-Blanche.

ÉPISE DE L'EMPIRE.

(Suite.)

II.

Souvent, quand notre lassitude extrême nous livrait au sommeil dans cette position gênante et douloureuse, les Anglais, impatients d'accroître nos tortures, faisaient au milieu de la nuit tomber leurs lourdes portes et grincer leurs éadenas. Ils descendaient parmi nous, la face rubiconde, le jarret incertain, saturés de rosiff et de grog, s'amusaient à nous compter, à nous changer de chaînes, infligeaient à quelques uns leur indigne bastonnade, puis s'éloignaient en riant d'aise au lugubre carillon de leurs olés.

Un, entre tous, se distinguait par ses cruautés et ses violences; c'était un capitaine de vaisseau nommé Lungpleaf. Il avait commencé à bord d'un bâtiment négrier, et l'amirauté, qui prouva plus tard combien

elle discernait habilement ses Hudson-Lowe dans la foule, l'avait chargé du soin odieux de transporter les immondes colons de Botany-Bey. Dans ces différentes missions, son naturel de hyène avait pu être mis en relief.

Quand la guerre éclata, un reste de pudeur empêcha qu'on ne donnât un poste honorable sur le champ de bataille à ce garde-chiourme; mais on crut lui témoigner une confiance flatteuse en le commettant à la direction du dépôt des prisonniers de Portsmouth et de Chatam.

C'était un grand Anglais, pâle, blond, efflanqué, aux yeux louches et voilés, aux lèvres pincées et grimaçantes; un nez des plus proéminents coupait en deux cette laide figure, et n'avait pas peu contribué à le faire surnommer *Long-Pif* par ceux de nos compatriotes qui se piquaient de prononcer l'anglais à l'anglaise.

Si cet homme avait pu entendre toutes les malédictions, toutes les imprécations de colère, toutes les menaces de vengeance que son nom seul suffisait à évoquer dans l'entre-pont, il eût frémi de se voir si près de nous.

Il faut dire qu'il justifiait par sa conduite la haine générale. Sur la plus légère plainte d'un de ses subordonnés, le misérable nous condamnait à un châtement corporel, et aussitôt les garcettes d'un contre-maitre

mettaient, sans pitié, nos épaules en sang.

Quelquefois des innocents étaient frappés pour les coupables, et alors si une indignation légitime nous poussait à lui présenter, en leur faveur, quelques observations bien humbles, bien timides, il nous repoussait à coups de canne, nous traitait de révolutionnaires, faisait charger les armes à ses soldats et tirer sur nous, au hasard... Ceux que minait plus profondément le dégoût de cette vie terrible, se plaçaient au premier rang, et tombaient délivrés!

On nous permettait de grimper sur le pont trois fois par jour. Quel cœur ne s'attendrait pas au récit de toutes les misères que le soleil venait éclairer sur ce tillac où les habits rouges faisaient cercle pour nous insulter et nous battre! Un lambeau de morue ou de hareng avariés, quelques onces d'un biscuit dévoré par les vers, de l'eau croupie, telle était la nourriture substantielle dont nous gratifiait la munificence britannique.

Ces aliments étaient distribués en si petite quantité, que la faim rougeait constamment nos entrailles.

Pour augmenter d'une bouchée sa ration, il n'était pas d'expédients auxquels on n'eût recours. Toute gaigeure, toute espèce de transaction, se résumait dans un morceau de pain.

(La suite à un prochain numéro.)

en tête. Le citoyen Lagrange, orné d'un paletot gris et de son gibus socialiste, encourageait beaucoup l'armée et la garde nationale à crier vive la République ! vive l'amnistie ! Mais il rencontrait bien peu d'échos sur sa route. Quant au président de la République, il a été chaleureusement salué sur son passage. Après le service, Louis-Napoléon est sorti en calèche découverte pour aller au bois de Boulogne ou plus loin; le même enthousiasme a éclaté, mais lui ne paraissait que médiocrement touché des hommages populaires, et sa mélancolie était le sujet de toutes les conversations.

Voilà à quoi s'est réduit l'anniversaire du 24 février. Pas de feu d'artifice le soir, pas d'illumination; il y a des gens qui prétendent avoir vu une illumination; quant à nous, nous affirmons, comme témoin oculaire, qu'à neuf heures et demie du soir, il n'y avait pas un lampion à l'hôtel des Postes, ni au Louvre, ni aux Tuileries, ni aux ministères des finances et de la marine, ni aux Champs-Élysées, ni à l'Arc-de-Triomphe, ni à l'Assemblée nationale, ni à la Légion-d'Honneur, ni à la Ville.

Il paraît que le gouvernement n'a pas voulu obéir à la proposition de M. Auguste Portalis. Il a fait exécuter son programme malgré l'Assemblée nationale, et a renvoyé les réjouissances publiques au 4 mai. Nous l'en félicitons sincèrement; car, d'une part, entre citoyens, le 24 février ne peut être qu'un anniversaire de parti, c'est-à-dire une fête de douleur, tandis que l'anniversaire du 4 mai nous place sur un terrain où toutes les opinions pourront se rendre.

On nous écrit de St-Etienne, le 26 février.

M. le maréchal Bugeaud est arrivé dans nos murs, hier matin, à dix heures et demie, par un train spécial du chemin de fer; la garde nationale était allée l'attendre au débarcadère.

A onze heures et demie, il passait en revue, sur la place Marengo, la garde nationale de St-Etienne, les troupes de ligne et le 12^e dragons en garnison dans notre ville. Les gardes nationales des communes suburbaines étaient accourues en grand nombre pour saluer l'illustre maréchal.

Partout sur son passage, le maréchal a été accueilli par de vives acclamations, par les cris de vive la République ! vive le maréchal Bugeaud. Un garde national a crié : vive la République démocratique et sociale ! Le maréchal s'est aussitôt approché de lui : « Qu'entendez-vous par République démocratique et sociale ? » Le pauvre soldat était fort embarrassé — on le serait à moins — il balbutiait quelques mots sans suite, et il a péniblement trouvé cette réponse : « Le droit d'association. » Mais, vous avez le droit de vous associer, répliqua le maréchal, qui passa ensuite, non sans avoir ajouté quelques mots sages et bienveillants pour le pauvre socialiste. Le même cri s'est fait entendre une seconde fois, dans les rangs des pompiers, mais il a été aussitôt couvert par des manifestations réprobatives.

Le défilé a eu lieu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et a produit un effet magnifique; les troupes et les gardes nationales rivalisaient de bonne tenue et l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner. Le temps était beau et le soleil éclatant, et ses rayons frappant sur les armes et les baïonnettes, en faisaient jaillir mille éclairs.

Après la revue, un punch a été offert à MM. les officiers, au Cercle du commerce. Lorsque le maréchal s'est présenté au balcon du cercle, le plus grand enthousiasme régnait sur la place; les vivats les plus énergiques ont prouvé au maréchal Bugeaud, au général de Grammont et aux autres officiers, tous dévoués au maintien de l'ordre, combien ils trouvaient dans notre ville de sympathies et d'appui.

Le bal qui a eu lieu dans la soirée était nombreux et brillant; on y admirait d'élégantes toilettes. Les danses se sont prolongées fort avant dans la nuit. Une quête a été faite dans le bal au profit des pauvres, elle a produit 720 fr. 75 c.

Notre ville est heureuse d'avoir possédé dans son sein l'homme en qui se personnifie aujourd'hui la résistance à l'anarchie; elle gardera un bon souvenir de la journée du 25, et nous espérons bien aussi que le maréchal n'oubliera pas les cours dévoués des Stéphanois.

(Salut public.)

Troubles de Niort.

Les troubles de Niort sont apaisés. L'homme qui a reçu un coup de sabre, et les officiers et soldats blessés de coups de pierre, sont en voie de guérison. Mais ces événements déplorables ont prouvé d'une

manière affligeante jusqu'à quel point les dépositaires de l'autorité savaient peu en faire respecter les droits, en sauvegarder les prérogatives.

Un colonel insulté à la tête de son régiment n'aurait pas la faculté de se défendre, et parce qu'il aura fait son devoir, un préfet, un commissaire de police viendraient lui proposer de se constituer prisonnier ! Mais c'est là un fait inouï, et nous comprenons la sévérité du gouvernement pour des fonctionnaires qui ont oublié à ce point ce qu'ils devaient aux lois, ce qu'ils se devaient à eux-mêmes.

Nous avons vu assez d'exemples de chefs de corps et même de généraux, attendant pour adopter des mesures salutaires les ordres supérieurs; n'osant ou ne sachant prendre sur eux aucune détermination, et laissant par leur hésitation compromettre le pouvoir qui leur était confié. Il est temps de prouver aux hommes d'énergie et de résolution qu'ils sont soutenus. Tant pis pour ceux qui calculent en face du danger ce que telle conduite leur rapportera d'avancement, ce que telle autre leur vaudra de popularité. Il est temps enfin que la vigueur préside à l'accomplissement du devoir; il faut qu'elle ait sa part comme la modération.

Après avoir donné au principe d'autorité la satisfaction morale qui lui est due, le gouvernement, pour être juste envers chacun, devra s'enquérir exactement des causes et des circonstances de la collision qui a eu lieu et prendre vis-à-vis des individus les mesures qu'il reconnaîtra équitables. Mais les questions personnelles ne sont que secondaires lorsque les bases fondamentales de l'ordre social sont en cause.

On lit dans la Presse :

C'était le 24 février 1848. Il y a juste aujourd'hui une année : il semble que ce soit hier. A midi, la réforme était le seul cri qui se fût fait entendre sur les barricades.

A cinq heures du soir la République avait élu domicile à l'Hôtel-de-Ville.

De même, en juillet 1830, c'était au cri de : vive la Charte ! qu'était tombé la royauté.

Quel enseignement faut-il tirer de ces deux révolutions ? Il faut en tirer cet enseignement : qu'il n'y a plus de pouvoir durable que celui que ses œuvres font durer.

On ne devrait plus dire le pouvoir, on devrait dire le savoir.

Le pouvoir est une vieille locution qu'il faut reléguer au passé; le savoir est le nom que devront porter à l'avenir tous les gouvernements, sous peine de n'être que les larves des révolutions.

La force sans la raison ne suffit plus. La raison pourrait se passer plus facilement de la force, que la force de la raison.

La force ne sauve les gouvernements aveugles que pour les perdre plus sûrement; elle ne les élève plus haut que pour les faire tomber plus bas.

Toute résistance exagérée finit par une concession tardive.

Toute concession tardive est une concession funeste.

Réformer toujours est le moyen de n'avoir à céder jamais. Il y a toujours à réformer, il y a toujours à améliorer, il y a toujours à simplifier.

Tout gouvernement qui s'endort dans l'optimisme se réveille en sursaut au fond de l'abîme.

Huit jours avant que la révolution du 24 février ne mit la République à la place de la monarchie, M. Dupin prédisait en ces termes ce qui est arrivé, il disait : Ce sera, cette fois, la révolution des bras croisés. La révolution s'est faite comme il l'avait annoncé.

Une pièce importante, qui fera sensation à juste titre, vient de paraître en Autriche; c'est une adresse de l'armée d'Italie à l'empereur. La diète de Kremsier avait résolu que l'armée enverrait pour prendre part à la rédaction de la constitution un certain nombre de représentants. L'armée a senti que ce serait la faire sortir de son rôle d'instrument passif du pouvoir. Elle refuse. Jusqu'ici tout est bien, tout est logique. On ne commettra pas en Autriche la faute que l'on commet en France de faire intervenir l'armée dans les luttes politiques; mais ce qui est grave, c'est que l'adresse de l'armée autrichienne est conçue en termes outrageants pour la diète. Elle renferme des accusations et des menaces pour cette Assemblée.

Il est arrivé, depuis quelques jours, à Francfort, pour le pouvoir central, des notes émanant de divers gouvernements allemands et notamment de la Ba-

vière, du Hanovre, du grand-duché de Bade, exprimant le vœu que l'Allemagne se reconstitue en adoptant les bases d'un système fédéral qui respecterait l'indépendance de chaque Etat en particulier, et permettrait à l'Autriche de faire partie de ce système fédéral. L'idée de placer un empereur à la tête de ce pouvoir, d'une nature bâtarde, perd beaucoup de terrain.

La crise ministérielle de la Bavière paraît terminée, ou du moins l'ancien cabinet va essayer de se reconstituer. M. Beisler est le seul ministre qui persiste à se retirer.

NOUVELLES D'ITALIE.

Turin, 24 février.

Avec la perspective d'une guerre imminente, en présence d'opinions opposées, nous voyons surgir des dissidences nouvelles qui ne tendent qu'à porter atteinte à l'union dont nous avons si grandement besoin.

Ne voilà-t-il pas que les partisans de l'ex-président Gioberti, se mettent en campagne pour faire signer des pétitions en sa faveur, afin de le ramener aux affaires !

Hier, la chambre s'en est émue à tel point que le député Longoni, après avoir rappelé les manifestations continuelles et les désordres qui en résultent, a fini par demander que le parlement fixât son siège dans une autre ville.

Le ministre a déclaré qu'il allait faire afficher une proclamation pour apaiser le peuple.

Un de nos députés, non content de l'épithète d'heroïque donnée à Venise, a proposé de lui substituer celle de divine ! Ne vous en étonnez pas dans un pays où l'on donne celle même de Diva aux célèbres chanteuses des théâtres.

Les quelques députés de la Savoie, présents à l'Assemblée, ont fait entendre des paroles très timides sur les intérêts de leur pays; et cependant les griefs de ce pays, exprimés en bon français, avec la détermination arrêtée de se séparer du royaume italien, pouvaient et devaient être proclamés hautement dans cette séance ? Attendent-ils que les armées soient en présence ;

Alors on leur dira : Il est trop tard.

L'émigration lombarde recommence à la suite de la conscription que Radetzky vient d'ordonner; les hommes de 35 à 40 ans ne se croient pas même en sûreté.

Charles-Albert a reçu la pétition en faveur de Gioberti et a exprimé, par des paroles sévères, son mécontentement de cette démarche.

Bologne, 20 février.

Les lettres de Ferrare ne nous parviennent plus, ensuite des dispositions du général autrichien.

Des voyageurs arrivés de cette ville, nous assurent que les habitants ont compté l'imposition dont la ville a été frappée, montant à un million et trente mille francs environ; les six otages exigés sont dans la citadelle; parmi eux se trouve l'archevêque de Ferrare; ils seront retenus jusqu'à ce qu'il plaise aux Autrichiens de se retirer.

La députation envoyée au général autrichien a demandé une déclaration qui constatât que l'occupation était opérée d'après les ordres du pape. Il a répondu que l'Autriche s'en tenait aux traités de 1815, qui disent que les couleurs seules du pape doivent être arborées à Ferrare.

Le commandant romain Mayr a transporté sa résidence à Lugo.

Chronique parisienne.

Décidément le général Changarnier ne peut pas être pris au dépourvu. Hier, pendant toute la journée, deux régiments entiers ont stationné dans la cour des Tuileries, l'arme au pied. On voyait derrière eux 24 pièces d'artillerie avec la mèche fumante et l'écouvillon prêt à fonctionner.

— Indépendamment de la note insérée au *Moniteur*, au sujet des troubles de Niort, M. le ministre de la guerre a écrit à M. de Cotte, colonel du 2^e régiment de lanciers, une lettre dans laquelle il approuve sa conduite, et il lui déclare qu'il est porté sur le tableau d'avancement pour le grade de général de brigade.

— On annonce le mariage de M. le commandant Aladenize, dont il a été récemment question, avec Mlle Coralli, sœur du représentant du peuple de ce nom.

— Avant-hier, M. Trélat, ex-ministre des travaux publics et président de la colonisation de l'Algérie, s'est fracturé le bras en descendant de son ap-

ment pour se rendre à Bicêtre où ses soins
sont réclamés.

Le National, la Réforme, la Révolution Démocratique et Sociale, le Peuple, la République, l'Événement, le Siècle, le Courrier Français, l'Ére Nouvelle n'ont pas paru aujourd'hui à cause de l'anniversaire de la proclamation de la République.

Hier, pendant la cérémonie religieuse qui avait lieu à l'église de la Madeleine, une troupe composée de trois cents personnes, hommes et femmes, drapeau en tête, s'est avancée, à travers les boulevards, jusqu'à l'hôtel qui forme le coin de la rue des Capucines. Comme la circulation était interrompue sur cette partie du boulevard, ils ont voulu passer et forcer la consigne; mais, grâce à la bonne contenance de la troupe, ils ont été obligés de rebrousser chemin. Ils ont remonté les boulevards, drapeau en tête; leur marche a bientôt été arrêtée par les soins des agents du service de sûreté.

Ce soir, Paris est tranquille, les boulevards sont ombreux de promeneurs paisibles. Par les mesures de l'autorité, la capitale aura joui, dans cette soirée, du plus grand calme.

L'abbé Châtel est toujours l'indigne apostat dont vous avez si souvent entendu parler d'un bout de la France à l'autre. Le nom de ce misérable souille le mépris et l'indignation. Il n'est pas un homme de cœur, quelle que soit sa croyance, à quelque parti qu'il appartienne, qui ne résoussé avec dégoût ce prétendu primat des Gaules. Hier donc, ce Châtel a saisi l'occasion qui lui était fournie par l'anniversaire du 24 février, pour annoncer la chute finale du catholicisme, et le régime de la loi du bonheur et de l'amour sur la terre. Il a prodigué l'insulte au pape et déclaré, dans son ignoble argot, que les prêtres mentaient en condamnant Cain, le meurtrier d'Abel. Cain, s'est-il écrié, était le prolétaire, tandis qu'Abel était l'aristocrate!

Quelle folie! Il est trop vrai; l'excès de perversité produit souvent la démence.

Les comités électoraux se forment. Le président de la République a donné son adhésion aux principes du comité de la rue de Poitiers; il a paru seulement désirer que le comité napoléonien fût absorbé dans le premier.

Des négociations qui ont lieu à cet effet auront sans doute un résultat favorable; mais les électeurs de Paris désirent que le comité de la rue de Poitiers reste ferme et absolu sur les principes qui ont fait de cette réunion le drapeau de la politique de la France; sans cela il serait abandonné.

Le ministre de l'intérieur reçoit un grand nombre de demandes formées par des personnes qui sollicitent une part dans la répartition des fonds votés par l'Assemblée nationale pour être employée en œuvres de bienfaisance, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution de Février. Le ministre ne peut donner aucune suite à ces demandes qui doivent être adressées à MM. les maires de chaque localité, chargés de la répartition de ces fonds qui ont été mis à leur disposition.

Le colonel Vandrey, aide-de-camp du président de la République, croit devoir déclarer, en réponse à des bruits répandus dans un intérêt qu'il ignore, qu'il est complètement étranger à toute publication de journaux, soit existants, soit à créer, et qu'il désavoue de la manière la plus formelle tous ceux qui se serviraient de son nom pour une entreprise de ce genre.

Plusieurs journaux ont répété qu'un grand nombre de personnes se plaignaient de ne pas avoir été invitées au bal de la présidence. Pour la plupart, le manque d'invitation tenait à l'insuffisance des salons; pour d'autres, à un oubli de la part des personnes chargées d'établir les listes. C'est ainsi que M. Boulay (de la Meurthe), vice-président de la République, n'a pas été invité.

On annonce comme positive la destitution de M. Degouve Denoncques, préfet des Deux-Sèvres, qui a tenu une conduite si blâmable dans les troubles de Niort.

On annonce que M. Pierre Leroux doit saisir l'Assemblée nationale d'une proposition ayant pour but de déclarer que l'adultère serait considéré désormais, non plus comme un délit, mais comme un crime, qui sera jugé par le jury et puni d'un emprisonnement de trois à six ans.

Samedi, entre six et sept heures du soir, au moment où les rues de Paris sont moins fréquentées, c'est-à-dire à l'heure du dîner, Mme Vacher, marchande de modes, rue du faubourg Saint-Honoré, 64, longeait la rue Neuve-des-Mathurins, portant sous son bras un paquet de riches dentelles.

La dame Vacher arrivait à la hauteur de la rue Trudon, lorsque tout-à-coup un individu, vêtu d'une blouse bleue, qui suivait la modiste depuis qu'elle s'était engagée dans cette rue à peu près déserte, s'élança sur elle et chercha à lui appliquer sur la figure un masque enduit d'une matière grasse et gluante.

Heureusement pour la dame Vacher, le malfaiteur avait mal pris ses mesures, il ne put adapter sur la face de la marchande l'enduit qui devait étouffer ses cris, et la dame Vacher parvint à repousser son audacieux agresseur et à prendre la fuite.

Plainte a été immédiatement portée chez le commissaire de police du quartier, entre les mains duquel la dame Vacher a déposé, comme pièce de conviction, les brides de son chapeau, encore enduites de poix résineuse.

M. Victor Considérant propose de diriger la construction des cités ouvrières. Pourquoi, dit-il, ne pas expérimenter le phalanstère au grand complet? Voilà une excellente occasion d'essayer du système qui doit nous faire pousser une queue avec un œil au bout. Qu'on donne les capitaux à M. Considérant et l'on verra.

On assure que Jacques Arago, l'illustre navigateur, s'apprete à partir pour la Californie avec une colonie de jeunes Parisiens. Il connaît à fond la presqu'île américaine et les divers gisements de minerais. Aide de ses souvenirs et d'une baguette de coudrier à l'instar des hydroscopes, le spirituel Bélisaire se constituera le Paramelle de l'or, indiquera à ses compagnons les bonnes couches, les filons précieux, et, tous ensemble, ils reviendront en France avec soixante mille lingots de rentes.

Il est écrit, dit un journal, que tout s'encaliforniera, jusqu'au bœuf gras de cette année auquel ils ont donné le nom de Californie!

Mais cet animal n'est visible qu'à Versailles; les rues de Paris sont trop républicaines pour lui: c'est un gros réactionnaire.

Il résulte d'un renseignement officiel qu'en janvier 1848, l'impôt du sel, à 30 fr., avait produit 3 millions 940 mille francs, et qu'en janvier 1849, cet impôt, réduit à 10 fr., se trouve avoir produit 3 millions 753 mille francs, ce qui ne présente en moins qu'une différence de 187 mille francs. Il est évident qu'il y a eu dans la vente un accroissement considérable; mais il faut en partie l'attribuer à deux causes qui semblent y concourir non moins que l'abaissement du prix.

La première consiste dans la dépression subie par les approvisionnements pendant les derniers mois qui ont précédé le vote de la loi; la seconde vient de ce que, craignant de voir l'impôt rétabli à 30 fr., les populations s'empressent de s'approvisionner amplement.

Il y a toute apparence que ces deux causes passagères ayant une fois disparu, la consommation normale de la France, qui actuellement n'est pas de 7 kilogrammes par individu, pourra devenir ce que, suivant des documents officiels, elle est dans le grand duché de Bade, c'est-à-dire 12 kilogrammes et demi, et ce qu'elle est en Suisse, où, suivant les cantons, elle atteint 13, 14 et même 16 kilogrammes; car le prix du sel, dans ces deux pays, est plus élevé qu'il ne l'est maintenant chez nous.

Les lettres reçues de divers ports constatent que là où une longue expérience a fait apprécier l'efficacité du sel pour le bétail, les distributions journalières se sont considérablement augmentées depuis l'abaissement de prix, et que dans les contrées où cette expérience n'avait pas encore été faite, elle est tentée aujourd'hui par tous les agriculteurs intelligents, dont un grand nombre commencent à mêler du sel à leurs engrais.

News de Lyon.

On lit dans le Salut public :

On n'a pas oublié les nombreux arbres de Liberté qui ont été plantés dans le temps à la Guillotière avec accompagnement de coups de fusil et de copieuses rasades. Tout cela était bien, mais ces arbres avaient, pour la plupart, été enlevés dans la propriété de M. Pérénil, située au bas du fort de la Vitriolerie. Les entrepreneurs d'enthousiasme arrivaient au pied d'un arbre, le déracinaient et l'enlevaient sans autre forme de procès; quant à le payer, quant à indemniser le propriétaire, ils n'y ont jamais songé. Si par hasard le fermier ou quelqueun de ses gens surprenait les maraudeurs en flagrant délit, s'il poussait l'audace jusqu'à se plaindre des vols dont il était

victime, il était aussitôt entouré, menacé, et il s'estimait bien heureux d'en être quitte pour la peur.

Le propriétaire, aux termes de la loi, a fait assigner la commune de la Guillotière en paiement d'une somme de 417 fr. montant des arbres passés de l'état de corps de délit à l'état d'arbres de Liberté. Cette affaire, si nous ne nous trompons, n'a pas été poursuivie dans le temps par suite des conseils timides que donnait à M. Pérénil un prudent avocat. On était en mai 1848, certains courages sommeillaient encore. Aujourd'hui, la ville de la Guillotière paiera-t-elle, où verrons nous à la barre du tribunal les pauvres arbres de Liberté subir, dans la personne des héros qui les ont enlevés, une sanglante humiliation?

En tout cas, nous espérons bien que ce qui a été fait en mai ne se renouvellera pas aujourd'hui que la manie des arbres de Liberté reparait à la Guillotière. Déjà un arbre de Liberté planté dans la soirée de jeudi venait, sans permission, des propriétés de M. Mottard. On s'est borné à donner 5 fr. à un domestique pour qu'il n'en parlât pas. Aussi, n'est-ce pas lui qui en a parlé, mais un des complices à la suite d'une querelle survenue au milieu des libations qui ont célébré la plantation de cet arbre.

Le conseil municipal de la Guillotière est intéressé, à plus d'un titre, à réparer promptement le tort fait aux propriétaires de peupliers par quelques uns de ses concitoyens.

M. le maréchal Bugeaud a été reçu avec les plus grands honneurs par la ville de Saint-Etienne. Il est rentré hier dans nos murs par le convoi de 5 heures du soir.

Le grand banquet démocratique et social a eu lieu hier, ainsi qu'on l'avait annoncé, dans un clos du chemin du Sacré-Cœur, à la Guillotière; il a réuni 12 à 15,000 personnes environ.

Hâtons-nous de dire que tout s'est passé avec le plus grand ordre et que la tranquillité publique n'a pas été troublée un seul instant par cette manifestation. On n'a eu à déplorer aucun accident, sauf, toutefois, une estrade qui s'est écroulée entraînant avec elle quelques chanteurs. Ces derniers n'ont reçu que des contusions sans gravité.

Des inscriptions tricolores aux deux côtés de la tribune demandaient le droit au travail, le crédit pour le peuple, etc., etc.; d'autres sur des bannières rouges rappelaient les pays d'Europe où la révolution de Février a eu un retentissement plus ou moins heureux.

Le banquet n'était servi que pour la forme, le but essentiel était la prédication socialiste. Cependant les provisions de bouche et la nourriture intellectuelle ont surabondé à tel point qu'il y a eu quelques quintaux de pain et une trentaine de discours de reste. Les orateurs s'étaient succédé à la tribune depuis onze heures et demie jusqu'à trois heures.

On doit distribuer aujourd'hui le pain aux pauvres; quant aux discours, on ne trouvera peut-être personne qui en veuille, même gratuitement.

Outre les drapeaux rouges qui, samedi et dimanche, décoraient les fenêtres de quelques maisons de la Croix-Rousse, nous avons vu hier un certain nombre de jeunes gens avec des rubans rouges à leurs chapeaux.

La foule ne manifestait aucune réprobation contre ces emblèmes hostiles à la République, elle passait indifférente, sans y prendre garde. Que serait-il arrivé si au lieu de rubans rouges d'autres jeunes gens s'étaient promenés avec des rubans blancs?

Et cependant le blanc n'est pas plus ennemi que le rouge de la Constitution que nous avons; tous les deux veulent son renversement.

Les deux extrêmes sont également dangereux, et un peuple intelligent et jaloux de sa liberté, doit repousser cette tyrannie sous quelque forme qu'elle se présente.

Le mardi 20 du courant, à dix heures du soir, une rixe a eu lieu dans la commune de St-Laurent-lès-Mâcon, entre des artilleurs de l'armée des Alpes et des soldats du 16^e léger.

Deux artilleurs ont été immédiatement transportés à l'hospice de Mâcon, dangereusement blessés par leurs antagonistes qui avaient fait usage de leurs armes.

Nous déplorons bien vivement ces scènes indignes d'un peuple civilisé et qui sont presque toujours le résultat de l'intempérance et de l'ivrognerie; des soldats disciplinés doivent rougir de verser leur sang dans des luttes fratricides, surtout lorsqu'ils ont dans si nécessaire pour la défense de l'ordre à l'intérieur et celle de nos frontières contre l'étranger.

Par suite d'une altercation survenue, dimanche,

au bal du théâtre, à Cbalon, un duel au pistolet a eu lieu, dit-on, mardi, entre M. R., et un officier de cavalerie de la garnison. Aucun des combattants n'a été blessé.

— Un affreux malheur est arrivé hier sur le chemin de fer de St-Etienne. M. Thadée Ornano, inspecteur des forêts, se rendant de Paris à Lyon par le train de correspondance de Roanne, eut l'imprudence de se pencher hors de la voiture à l'approche d'un des tunnels voisins de Givors. Il était debout depuis un instant, lorsque la partie supérieure de la tête fut frappée par la voûte. La mort fut instantanée. A côté de lui se trouvait sa belle-sœur, Mme Ornano avec un enfant. On peut se faire une idée de leur douleur en présence d'un si terrible événement. Une minute après, sur le signal donné par le conducteur, le train fut arrêté. Pendant qu'on retirait le cadavre, Mme Ornano et son enfant furent placés dans un compartiment où elle reçut les soins du directeur et du chef du mouvement présents sur le convoi. Cette dame, étrangère à Lyon, a été conduite chez Mme Gervoy, en attendant l'arrivée de son mari.

M. Thadée Ornano était célibataire. Il semble qu'une fatalité l'ait entraîné à commettre une si grave imprudence. Plusieurs fois, à la vue de ces percements étroits, il avait empêché le jeune enfant de se pencher sur la portière, et au moment de l'accident, quand lui-même se tenait la moitié du corps en dehors de la voiture, sa belle-sœur le conjurait en l'attirant par son habit de ne pas rester dans cette dangereuse position.

— Nous recevons de M. Boissonnet, administrateur d'une des sections du bureau de bienfaisance de la Guillotière, une réclamation que nous insérons avec empressement. Il en résulte que les bureaux de bienfaisance poursuivent leur œuvre en dehors des inspirations du conseil municipal, et sans se laisser influencer par les questions politiques. Tant mieux, car tout le monde ne peut qu'y gagner.

Toutefois, si nous admettons l'assertion de M. Boissonnet en ce qui le concerne, et cela était superflu pour lui, — son caractère le met à l'abri de tout soupçon, — nous n'en persistons pas moins à dire que, dans le quartier des Brotteaux, des promesses ont été faites, soit par des gens du bureau de bienfaisance, soit par tout autre distributeur de secours, pour engager des parents à envoyer leurs enfants chez les nouveaux instituteurs.

— La commission exécutive de la société des Amis des-Arts a l'honneur d'informer MM. les sociétaires et le public que le tirage au sort des objets d'art, acquis à la dernière exposition, aura lieu au Jardin d'Hiver, le jeudi, 1^{er} mars, à 1 heure.

Ce tirage se composera de trente-neuf tableaux et trois albums acquis par la société.

Des places seront réservées à MM. les sociétaires qui recevront pour cette cérémonie des lettres d'invitation.

Des places seront également réservées aux personnes qui présenteront à la porte cinq billets d'un franc donnant droit au tirage.

Seront admises dans une autre partie du jardin les personnes qui présenteront à la porte un ou plusieurs billets d'un franc.

On trouvera jusqu'au jour du tirage, des billets d'un franc y donnant droit, chez le concierge du Palais-des-Arts et au Jardin d'Hiver.

A chacun selon ses œuvres.

Honte et mépris sur ceux dont la plume effrénée
Ne respecte plus rien : peuple, prêtrise, armée,
Sont par eux, tour à tour, salis et baffoués;
Il n'est, à leur avis, plus d'hommes dévoués;
Eux seuls ont le cœur grand, l'âme noble et sincère!...
Peuple, ne les crois pas! grand, même en ta misère,
Reste sourd à leur voix; méprise le méchant
Qui, sous de faux dehors, s'en va toujours cherchant,
Ou paraissant chercher... d'absurdes utopies.
Calomnier, menteur, sont toutes œuvres pies
Pour atteindre son but. Rien n'est sacré pour lui:
Bas et rampant hier, orgueilleux aujourd'hui,
Sent-il d'un noble cœur l'ascendant qui le blesse,
Reptile venimeux, aussitôt il se dresse,
L'œil et la bouche en feu; puis, de son souffle infect
Il voudrait tout souiller. Sans pudeur, sans respect
Pour un homme au cœur pur, chargé d'ans et de gloire,
D'un échec tout récent oubliant le déboire,
Malgré le prononcé d'un juste tribunal,
Il se redresse encor; son génie infernal
De nouveau s'agitant, redouble d'insolence,
En lui glissant ces mots: Liberté, c'est licence!
Il devait être fou, l'imprudent écrivain!
Ne savait-il donc pas qu'un jour sans lendemain

Pour lui se lèverait, et que la voix publique
Saurait stigmatiser d'une marque énergique
Le calomniateur d'un brave général?
Celui qui porte un cœur noble, pur et loyal,
S'il est parfois en butte à la haine, à l'envie,
Ne saurait redouter l'infâme calomnie.
Et si j'écris encor ces quelques faibles vers,
Que je voudrais pouvoir dire à tout l'univers,
C'est comme un simple hommage au mérite, à la gloire
Du maréchal Bugeaud. Les pages de l'histoire
Mieux que moi prouveront qu'il est grand, généreux,
Intrepide guerrier, citoyen vertueux;
Et pour que le portrait soit fidèle et sincère,
J'ajoute: des soldats il fut toujours le père!

« Jules MAGNIEN,
« Soldat au 6^e de ligne.

« Lyon, hospice de la Charité, 23 février 1849. »

Les allocutions de M. le maréchal Bugeaud, qui ont été ces jours derniers l'objet des interpellations de la Montagne à l'Assemblée nationale, semblent avoir fait une impression assez vive en Angleterre, si l'on en juge par l'article publié le 19 février dans le *Morning-Chronicle*, article où l'attitude du maréchal Bugeaud à Bourges et à Lyon est particulièrement appréciée au point de vue du grand mouvement de décentralisation politique et administrative qui se manifeste en France depuis un certain temps.

Voici les passages les plus saillants de l'article du *Morning-Chronicle*, dont les observations, justes et profondes dans leur ensemble, ne sont pourtant pas exemptes de quelques erreurs assez graves dans les détails :

« La mort du dernier des Valois, et l'avènement à la couronne du premier prince de la maison de Bourbon, ont commencé une révolution dont les bouleversements de 1789, de 1830 et de 1848 ne sont en quelque sorte que les crises les plus mémorables. C'est avec la maison de Bourbon qu'a commencé la dictature de Paris sur la France!

« La réaction contre la dictature de Paris a commencé avec la République. Aussitôt que la démocratie régna en souveraine dans Paris, les départements commencèrent à se révolter contre le joug de la capitale. Il est facile de découvrir quels furent les principaux éléments de ce mouvement nouveau. Lorsque la royauté eut été renversée, Paris perdit la distinction qu'il empruntait à la présence de la cour. Paris ne pouvait pas prétendre par lui-même au droit divin!

« Lyon a été, il y a quelques jours, le théâtre d'un événement que Paris n'a pu voir sans quelque frayeur. Le héros de cet événement fut le maréchal Bugeaud. Ce personnage éminent a pris enfin le commandement de l'armée des Alpes dont il a été investi par le ministre Barrot. Dès son arrivée à Lyon, commença une série de réceptions officielles, et pendant plusieurs jours ses salons ne désespèrent pas des visites de corps où figurèrent successivement les officiers de l'armée, les diverses autorités, la garde nationale, et même de simples particuliers. Lorsque ces divers corps défilèrent devant lui, le maréchal adressa à chacun d'eux quelques énergiques paroles qui furent recueillies par les journaux de Lyon et qui occupèrent ensuite l'Assemblée nationale.

« Les harangues publiques des grands généraux ont entre elles une étonnante ressemblance. Rudes et bizarres pour le critique désintéressé, ces harangues font sur ceux auxquels elles s'adressent une impression qui défie toute critique. Les esprits habitués sur le champ de bataille à ne s'occuper que de ce qui se rapporte à l'action, aperçoivent tout d'un coup dans la vie ordinaire ce qui doit être fait. Le maréchal Bugeaud commence par débiter quelques lieux communs sur l'ordre et sur la République, et de vagues généralités à la manière des Français; puis, sortant brusquement des abstractions, il parle avec une surprenante précision. « Plus je m'éloigne de Paris, dit-il avec une impétueuse énergie, plus j'ai les yeux constamment fixés sur lui. » Alors, allant encore plus droit au but, il ajoute: « Si la République rouge devient maîtresse de Paris pendant un jour, pendant une heure, messieurs, il faudra arracher les rails du chemin de fer, briser les lignes du télégraphe électrique, de manière à isoler le foyer du désordre. »

« Puis, arrivant à des ouvertures plus significatives encore: « L'armée est avec vous, dit-il; je suis avec vous; — l'armée ne doit pas franchir les Alpes avant que la France ne soit délivrée de ses

« factions. » — Enfin pour dernier trait, il s'écrie, au grand désespoir et à la gaande fureur de l'oligarchie parisienne: — *Qui est-ce qui a sauvé l'Autriche de sa ruine? C'est sa brave et magnifique armée!*

« Il est inutile que nous nous étendions longuement sur la fermentation excessive que ces improvisations ont produite à Lyon, ou sur le sombre mécontentement avec lequel elles ont été reçues à Paris.

« Les perspectives hardies ouvertes par les discours du maréchal Bugeaud ont donné un sens et un but aux mécontentements qui couvaient depuis longtemps dans les provinces. Les griefs dont l'audacieux *Courrier de la Gironde* était le seul organe, sont maintenant devenus la cause commune de tous les journaux de départements. Le général le plus éminent de l'armée française annonce que l'armée qui a fait pencher la balance depuis un demi-siècle en faveur de Paris, soutiendra maintenant les provinces. Nous ne pouvons douter qu'un si grave mouvement politique n'amène bientôt des événements de la plus haute gravité. »

Nouvelles étrangères.

ANGLETERRE. — LONDRES, 23 février. — Les journaux du matin qui nous sont parvenus ne renferment aucune nouvelle politique importante.

En Irlande, la famine continue de faire des ravages. Le personnel de l'Ambassade de France figurait au grand lever de la reine.

— On écrit de Berlin, le 21 février :

« Dès l'ouverture des chambres, le gouvernement leur présentera quatre messages royaux. Le premier, concernant un projet de loi sur l'abolition de l'exemption de l'impôt foncier, et une autre base de cet impôt; ce projet diffère essentiellement de celui que M. Hansemann avait présenté du temps qu'il était ministre. Le deuxième, concernant l'établissement d'un impôt sur le revenu. Le troisième, proposant une modification de la loi du 24 septembre dernier sur la protection de la liberté personnelle (acte de *habeas corpus*.) Le quatrième est un mémorandum étendu, exposant les menées démocratiques, avec leurs dangers pour l'ordre public, la justification de l'état de siège de Berlin, et la proposition d'un prolongement de cet état de siège.

« Le président supérieur de la province de Silésie vient de passer deux jours ici, ce que l'on attribue à la crainte de troubles en Silésie. »

— On écrit de Naumbourg (Prusse), le 18 février.

« Une partie de notre garnison s'est mise précipitamment en route aujourd'hui pour Erfurt. C'est, dit-on, parce qu'on y redoutait des troubles pour aujourd'hui. »

NOUVELLES DIVERSES.

Pendant que l'on votait sur l'amendement Leroux, le quatrain suivant a circulé sur les bancs de l'Assemblée nationale;

Grand Dieu! le désordre est sans bornes,
Dit Leroux, en levant les mains!...
N'allons point par quatre chemins!
Et prenons le mal par.....

CONDITION DES SOIES DE LYON.

27 FÉVRIER 1849.

Nombre de ballots entrés à la Condition : 135. — Soies ouvrées : 110. — Grèges : 25. — Dernier numéro placé : 2010.

BOURSE DE LYON. — 26 février 1849.

5 0/0 51 30. — 5 0/0 83, 83 40, 83 30, 83 60. — Chemins de fer: Orléans, ferme, 845, 850. — Rouen, ferme, 537, 540, 547. — Avignon, ferme, 210. — Centre, ferme, 575. — Nord, ferme, 475; d. 40, 478. Mines de la Loire, ferme, 290, 295; d. 10, 296. — Gaz de Lyon, 1105. — Gaz de Venise, 1055. — Fonderies de la Loire et de l'Ardeche, 5,400. — Osmium, 600.

TABLETTES LAROQUE le plus efficace des pectoraux contre les Rhumes, Toux, Catarrhes, Irritations nerveuses, et maladies de poitrine. — Boîtes: 1 fr. 25 c. pharmacie LAROQUE, rue Saint-Polycarpe, à Lyon, jet dans chaque ville. **ROP PECTORAL**, 1 fr. 50 c. la bouteille.

A. MEINEL, gérant.

CHANOINE, imprimeur, à Lyon, 18, place de la Charité.